



## Conseil d'administration de l'AEFE du 14 mars 2023

### Déclaration liminaire de la FSU



Concernant le nouveau périmètre du Conseil d'administration, nous saluons les nouveaux membres de ce CA. Nous rappelons également que la loi a été modifiée aussi pour minimiser la présence des représentants des personnels au sein de l'instance, procédé fort peu démocratique s'il en est et que nous continuons à dénoncer.

Concernant la lutte contre le projet de réforme des retraites, la FSU et l'intersyndicale étaient de nouveau mobilisées mardi 7 mars, en France comme dans le réseau pour obtenir le retrait de la réforme. Nous avons appelé à poursuivre la mobilisation le 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, par la grève féministe contre la réforme des retraites: pour une égalité salariale, contre les violences sexistes et sexuelles et en solidarité internationale avec toutes les femmes qui se soulèvent pour leurs droits et leur liberté. Après le 8 mars et le samedi 11 mars, la FSU appelle, avec l'intersyndicale, à une journée de manifestations et de grève, le mercredi 15 mars, jour de la commission mixte paritaire. Elle appelle toute la population à continuer la mobilisation et les actions, encore plus massivement pour dire non à cette réforme injuste et brutale.

Pour l'AEFE, le 22 novembre dernier, date du précédent Conseil d'administration, la FSU tirait la sonnette d'alarme sur quelques dossiers. Nous sommes tenus de les évoquer à nouveau ici dans la mesure où rien n'a bougé. La situation s'est même aggravée dans certains cas et cela ne peut plus durer.

Concernant l'indemnité spécifique de vie locale, le blocage est total. L'AEFE n'est même pas en mesure d'effectuer son rebasage annuel, ce qui n'est évidemment pas acceptable de la part d'un opérateur public. Pour appliquer ses propres critères, l'enveloppe doit être dépassée de 3 M€ et cela urge ! Rappelons qu'il ne s'agit même pas ici de répondre aux revendications des personnels - elles sont pourtant nombreuses - il s'agit simplement de mettre en place les règles de l'Agence !

Concernant l'avantage familial, voici plus de deux ans maintenant qu'on nous annonce une discussion et une remise à plat. Deux ans, c'est long ! Pendant ce temps, de plus en plus de personnels se trouvent dans des situations impossibles, où l'avantage familial ne couvre plus les frais de scolarité de leurs enfants. La FSU a lancé une campagne pour mettre un terme à ces situations : les collègues ne paieront qu'à hauteur de ce qu'ils perçoivent. Et si nous n'avancions pas, ils ne paieront plus rien.

Concernant l'attractivité dans le réseau, les CCP locales ont eu lieu la semaine dernière. Là aussi nous alertions en novembre sur la question de l'attractivité du réseau. Force est de constater, d'après les remontées dont nous disposons, que la crise de recrutement s'enkyste. Les viviers se sont appauvris dans toutes les zones y compris proches. Progressivement, le lien avec le système d'enseignement français se distend, ce qui va à l'encontre des missions de service public dévolues à l'AEFE, voire même de certains principes de rayonnement affichés à travers le plan Cap 2030, plan sans moyen rappelons-le !

En Centrale, de nombreux points sont également attendus pour débats et discussions, suite notamment à nos alertes. Nous prenons acte du changement au niveau du secrétariat général et appelons de nos vœux un dialogue social retrouvé, ainsi que la reprise du travail sur de nombreux dossiers.